Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dès le 1er mai, stationner au CHUV coûtera moins cher

Le Département de la santé et de l'action sociale, la direction du CHUV et la direction du Parking des Hôpitaux ont abouti à un accord : dès le 1er mai 2009 stationner au CHUV ne coûtera pas plus cher que dans les autres parkings privés de la ville.

Jusqu'ici, se garer à l'hôpital pouvait s'avérer relativement coûteux pour certains utilisateurs. Conscients de cela, le Département de la santé et de l'action sociale ainsi que la direction du CHUV ont cherché un accord avec la direction de la société privée Parking des Hôpitaux. Cette baisse des tarifs, vivement demandée par feu M. Jean-Pierre Weber, ancien patient du CHUV et membre du groupe de travail « Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer », vient d'être ratifiée. Ces nouvelles mesures sont financées conjointement par le CHUV et le parking des Hôpitaux.

Dès le 1er mai prochain, le prix du parking du CHUV sera modifié et passera à 1 fr. 50 par tranche de 30 minutes, soit le tarif pratiqué par les autres parkings privés de la ville. Le maximum journalier sera facturé 24 fr. au lieu de 32 fr. actuellement.

Les patients et les familles ont la possibilité de payer un prix encore inférieur à celui-ci. Il leur est en effet possible d'acquérir une carte de prépaiement à la caisse du parking :

- d'une valeur de 20 fr. (soit 6h30 de parking) vendue au prix réduit de 15 fr.

- d'une valeur de 50 fr. (environ 16h30h) vendue au prix réduit de 37,50 fr.

Ainsi, le tarif passe de 3 fr. de l'heure à 2 fr. 30.

Les mesures internes décidées par le CHUV pour les patients de condition modeste fréquen-tant l'hôpital pour une longue durée sont maintenues. Il suffit de contacter la personne res-ponsable ou l'assistant-e social-e du service pour avoir plus de renseignements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 avril 2009

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 01, Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, 021 314 14 01, Doris Grobéty, directrice du Parking des Hôpitaux, 021 637 20 71